SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL REUNION DU 11 septembre 2025 (20h00)

<u>Présents</u>: PARIZOT Stéphane - GUILLARME Grégory - DENIZOT Eric - PINEAU Marc-Henri-BOUCHARD Dominique - RAMPON Pascal - FOURNIER Michael - MORAND Frédéric-ZOCCHETTI Céline -

Excusé(s): MONTVERNAY Didier (Procuration à C. ZOCCHETTI) - SAUZE-PARIZOT Vanessa (Procuration à S.PARIZOT)

Absent(s):

Mr GUILLARME Grégory a été élu(e) secrétaire de séance.

Nombre de votants : 11 (dont 2 procurations)

APPROBATION COMPTE-RENDU REUNION du 10 juillet 2025

Compte-rendu approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS:

a) Révision Loyer:

Conformément au bail, révision du loyer de la location de Mme GAUTHIER Isabelle, 4 Place J.Blanc et des Ecoles, à effet du 24 juillet 2025. Loyer mensuel :715,20 €

RENTREE SCOLAIRE:

Cette année, notre école compte 67 élèves reparties en 3 classes :

- Maternelle : 24 enfants
- CP-CE1-CE2: 22 enfants
- CE2-CM1-CM2: 21 enfants

Le thème étudié durant l'année scolaire, sera l'eau.

Au niveau de la cantine, Mme GAUTHIER est employée pour le service de cantine. La commune recrute une personne, pour assurer le remplacement de Mme SAUZAY, à compter du 1^{er} décembre 2025. Cette personne, en plus du travail journalier, aura un rôle d'encadrant du personnel de la cantine.

VOIRIE:

De nombreux véhicules s'engagent par erreur sur la route « Chemin de la Chapelle » et doivent faire demi-tour dans une cour privée. Afin d'éviter ces désagréments aux riverains, un arrêté du Maire sera pris pour l'installation d'un panneau « Voie sans Issue ».

SALON DE COIFFURE:

La passation entre l'ancien et le nouveau locataire, aura lieu le lundi 15 septembre. Le nouveau nom de ce salon, sera « L'UNIVERS D'M » et ouvrira à l'automne. Des travaux intérieurs vont être réalisés par Mme BUISSON (L'UNIVERS D'M).

Les travaux d'accessibilité ont débuté et seront terminés pour fin septembre.

LOCAL TECHNIQUE:

Les travaux se poursuivent. Les réunions de chantier ont lieu, tous les mardis à 11h.

SALLE DU BREUIL:

Les travaux de réfection de la toiture ont débuté fin août. Ceux-ci ne gênent en aucun cas les locations.

AMENAGEMENT SECURITE CENTRE BOURG:

Mrs BOUCHARD et MORAND présentent la nouvelle signalisation qui sera installée. Cette signalisation sera dans un premier temps en « Période Test ». Ce nouvel aménagement verra les modifications suivantes :

- Rue du 11 novembre : Sens unique descendant
- Rue de la Voûte : Sens unique montant
- Rue du Marché : Sens unique descendant
- Grande Rue: Sens unique montant
- Rue de la Treille : Sens unique descendant
- Stop au croisement de la rue du 8 mai / Rue de la Voûte / Route de la Péreuse.
 Des panneaux explicatifs seront installés dans le centre bourg. Une demande est faite dans ce sens auprès des services de l'agglo.

CLOS STE ANNE:

Dans le cadre de la procédure 'Juge du fond », l'assignation sera envoyée, à l'adversaire, avant le 15 septembre.

ENVIRONNEMENT:

Le vendredi 3 octobre, sera organisée un après-midi « environnement » avec les enfants des écoles, la municipalité, l'association « HETRE EN HERBE » et France NATURE ENVIRONNEMENT. Le thème sera la biodiversité.

MATERIEL:

Il est décidé de procéder à la vente de la remorque. Remorque n'ayant plus son utilité depuis l'achat du camion benne. En contrepartie, sera acheté un aspirateur-broyeur à feuilles. Des devis sont demandés.

BULLETIN MUNICIPAL:

Un mail sera adressé aux associations pour un retour d'articles pour début novembre. Cette année, il est décidé de faire paraître les coordonnées des entreprises et sociétés ayant leur siège dans notre commune. Un questionnaire avec un coupon réponse, à retourner en mairie pour les entreprises qui le souhaiteront, va être distribué prochainement dans les boites aux lettres.

ELECTIONS MUNICIPALES:

Elles se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2026. Afin de pouvoir voter pour ces élections, la date limite d'inscription sur la liste électorale de la commune, est fixée au vendredi 6 février. L'inscription peut se faire en ligne sur « servicepublic.fr » ou bien par papier (imprimé à retirer en mairie).

FETE MEDIEVALE:

Compte tenu du changement de l'équipe municipale en mars prochain, la question de savoir s'il faut maintenir ou pas la fête médiévale, a été soulevée. Le conseil souhaite lancer les premiers préparatifs pour l'édition 2026.

DIVERS:

- a) Refus du versement d'une subvention pour les communes de l'Aude touchées par les incendies de cet été.
- b) Les arbres donnés par la CABVS (arbres déterrés suite à travaux) seront à récupérer au quartier de BELLEROCHE, le mercredi 1^{er} octobre. Ces arbres seront plantés, dans un premier temps, vers le dépôt communal « Route de Vaux », puis seront mis vers le local technique, lorsque les travaux seront terminés.
- c) Suite à la visite de contrôle de l'ensemble de nos bornes à incendie, par le SDMIS, Un devis est demandé à SUEZ pour les petites réparations à effectuer. Il est à noter que certaines bornes ont un débit très faible et ce du au réseau d'eau les alimentant.

Le Maire,

éphane PA

THE CASE

Le secrétaire,

Grégory GUILLARME